






Maîtrise en sciences de la vision

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-656-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Maîtrise en sciences de la vision (M. Sc.)
TYPE	Maîtrise ès sciences (M. Sc.)
CRÉDITS	45 crédits
MODALITÉ	Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne, l'hiver et l'été
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TGDE Optométrie 514 343-6325

tgde@opto.umontreal.ca

Présentation

Un programme rattaché à l'École d'optométrie, dont la mission s'articule autour de trois axes :

- l'enseignement,
- la recherche,
- le rayonnement.

Objectifs

Sciences fondamentales, appliquées et cliniques

Cette option vise, par la réalisation d'un travail de recherche, à former des candidats désirant poursuivre une carrière dans les sciences de la vision à un niveau fondamental, appliqué ou clinique. Les thèmes possibles des activités de recherche sont : flot sanguin oculaire, neurophysiologie visuelle, optique oculaire, physiologie de la cornée et lentilles cornéennes, psychophysique visuelle, réadaptation du handicap visuel, technologie des produits ophtalmiques.

Forces

L'École réalise sa mission en poursuivant des objectifs de pertinence, de qualité et d'ouverture, et cherche à positionner l'Université de Montréal, au sein de la Francophonie comme sur le plan international, parmi les chefs de file pour la formation et la recherche dans le domaine des sciences de la vision, de la santé oculaire et de la réadaptation en déficience visuelle.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Optométrie - Sciences de la vision	Doctorat	90 crédits	3-656-1-0	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences de la vision), le candidat doit :

Option Sciences fondamentales, appliquées et cliniques

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un doctorat en optométrie (O.D.), ou d'un diplôme de grade de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4, 3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Plan de financement des études ou profil financier
- Une lettre d'acceptation et de recommandation du directeur de maîtrise
- Deux lettres de recommandation

2. Scolarité

- La scolarité minimale pour ce programme de maîtrise est de trois trimestres plein temps.

3. Normes de l'établissement d'accueil

L'étudiant est soumis aux normes de l'établissement d'accueil dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et cet établissement.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} février 2021
- **Automne 2022:** Du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} février 2022

Hiver

- **Hiver 2022:** Du 1^{er} mai 2020 au 1^{er} novembre 2021
- **Hiver 2023:** Du 1^{er} août 2021 au 1^{er} septembre 2022

Été

- **Été 2022:** Du 1^{er} septembre 2020 au 1^{er} février 2022

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Optométrie	Doctorat de 1 ^{er} cycle	197 crédits	1-655-1-1	Jour	Limitée
Optométrie - Intervention en déficience visuelle - réadaptation	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-658-1-3	Jour	

Structure du programme (2-656-1-0)

Version 08 (E21)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte en une option :

- option Sciences fondamentales, appliquées et cliniques (segment 74).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 74 PROPRE À L'OPTION SCIENCES FONDAMENTALES, APPLIQUÉES ET CLINIQUES

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, un maximum de 6 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 74A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SCV 60011	Séminaire de recherche 1	0.0J	SCV 60022	Conférences en sciences de la vision 2	2.0J
SCV 60012	Séminaire de recherche 2	1.0J	SCV 6003	Les bases de la fonction visuelle	3.0J
SCV 60021	Conférences en sciences de la vision 1	0.0J	SCV 6011	Méthodologie et statistiques appliquées	3.0J

Bloc 74B

Option - maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IDV 6020	Fonction visuelle : des atteintes	3.0J	SCV 6010	Psychophysique de la vision	3.0J
SCV 6007	Neurophysiologie de la vision	3.0J	SCV 6013	Physiologie et métabolisme de la cornée	3.0

Bloc 74C

Choix - maximum 6 crédits.

Le choix de ces cours doit être fait parmi la banque de cours des études supérieures de l'Université de Montréal et approuvé par le Comité des études supérieures.

Bloc 74D Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SCV 6902	Recherche	12.0
SCV 6903	Recherche	6.0
SCV 6904	Mémoire	12.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Optométrie	Certificat de résidence	39 crédits	2-655-1-2	Jour
Optométrie - Intervention en déficience visuelle - réadaptation	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-658-1-3	Jour
Pharmacologie	Maîtrise	45 crédits	2-520-1-0	Jour
Sciences biomédicales	Maîtrise	45 crédits	2-484-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Axes de recherche

- Vision et vieillissement
- Développement, plasticité et réadaptation du système visuel
- Physiologie neurovégétative du système visuel
- Développement technologique et correction visuelle
- Recherche clinique

Chaires de recherche

- Chaire CRSNG-Essilor sur la presbytie et la perception visuelle à l'Université de Montréal
- Chaire Colonel Harland Sanders en Sciences de la vision

En savoir plus : <http://www.opto.umontreal.ca/index.html>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche